

# DIMENSIONS INTERNATIONALES DE L'ÉVÉNEMENT

Ministerio de Estado.

Sección Política.

Circular.   
Traducción.

Monsieur

Un grave débat s'est soulevé au Congrès des députés pendant la seconde session des Cortes espagnoles. Il a peut-être été le plus important de trois ceux qui aient jamais pu avoir lieu au sein d'une Assemblée législative. Il s'agissait de préciser sous le point de vue politique, c'est à dire, éminemment pratique, la vraie nature de l'Association internationale des travailleurs. La puissance et formidable?

CAROLE WITZIG

## BISMARCK ET LA COMMUNE

### LA REACTION DES MONARCHIES CONSERVATRICES CONTRE LES MOUVEMENTS REPUBLICAINS ET SOCIALISTES (1870-1872) VUE A TRAVERS LES ARCHIVES ALLEMANDES

L'effroi suscité par la Commune chez la plupart des gouvernements d'Europe est chose bien connue. Les circulaires de Jules Favre de mai et juin 1871, adressées aux ambassades françaises à l'étranger en vue de réaliser «un concert commun pour l'étude et la solution [...] des problèmes redoutables que de sinistres événements viennent de poser»<sup>1</sup> trouvèrent au sein des cabinets et des ministères un accueil empressé, en tout cas toujours compréhensif. Les réactions furent particulièrement chaleureuses à Vienne, Berlin, Saint-Petersbourg, où l'initiative du ministre français des Affaires étrangères, J. Favre, promettait de donner un nouvel élan aux poursuites dirigées contre tout mouvement «socialiste», rouge. Les chefs des gouvernements des trois capitales, Bismarck, Gortchakov et Beust (auquel devait bientôt succéder Andrassy) mirent sur pied un plan d'action concertée: leurs négociations à ce sujet étaient menées parallèlement à celles qui aboutirent à l'Entente des trois Empereurs de 1872-73, dont le but principal était, une fois encore, une alliance destinée à tenir la France dans un certain isolement.

Le caractère double de cette entente a été établi de longue date. Samuel Bernstein l'a clairement montré dans un article paru en 1952.<sup>2</sup> M. Molnár, en 1963, a relevé lui aussi cet aspect de la lutte contre l'Internationale en apportant des précisions sur les rencontres des chanceliers des trois Empires.<sup>3</sup> Toutefois, le détail de ces contacts est resté encore largement obscur. Si les documents diplomatiques, abondants pourtant sur ce sujet, ont été longtemps négligés, c'est que, traditionnellement, histoire diplomatique et histoire sociale sont traitées sur des plans distincts; l'une étant le domaine des spécialistes de la politique internationale, l'autre celui des historiens du mouvement ouvrier. Et

<sup>1</sup> Voir le premier alinéa du document I en annexe.

<sup>2</sup> Samuel Bernstein, «The First International and the Great Powers», in: *Science and Society*, t. XVI (1952), pp. 247-272.

<sup>3</sup> Miklós Molnár, *Le Déclin de la Première Internationale. La Conférence de Londres de 1871*, Librairie Droz, Genève 1963, pp. 21-22.

l'alliance «interdisciplinaire» a rarement été faite. Pourtant plusieurs historiens ont cherché à lier les deux domaines en analysant les attitudes des pouvoirs publics face aux manifestations du socialisme figuré pour ceux-ci d'abord par l'Association Internationale des Travailleurs.

En 1922, Ludwig Brügel a étudié la lutte du gouvernement autrichien contre l'Internationale et ses consultations avec le chancelier Bismarck en vue d'une action concertée face à ce «péril rouge». <sup>1</sup> Georges Bourgin analysait, en 1956, à la lumière des documents diplomatiques français, les raisons qui incitèrent Bismarck à fournir l'assistance qu'on sait à Jules Favre – négociateur de la paix à Francfort – puis à Thiers, lors de la répression de la Commune. <sup>2</sup> En 1939 déjà, il avait publié deux des circulaires de Jules Favre (celles du 26 mai et du 6 juin 1871), et les réponses de ses ambassadeurs. <sup>3</sup> Il éclairait ainsi singulièrement, à travers les renseignements fournis par les agents diplomatiques français, l'attitude des gouvernements européens face au danger révolutionnaire qui menaçait l'ordre établi.

Le but de cet article est de mettre en lumière la valeur d'un fonds d'archives resté en grande partie inédit du ministère allemand des Affaires étrangères, <sup>4</sup> et de déterminer l'incidence que la Commune de Paris a pu avoir sur la formation de cette deuxième «Sainte-Alliance» des gouvernements allemand, russe et autrichien, nouée contre tout mouvement républicain et socialiste. On a utilisé en outre les mémoires de quelques témoins de ces événements, permettant d'illustrer certaines prises de position. L'attitude d'autres gouvernements, qui sort du cadre qui a été envisagé ici, ne sera donc pas traitée, sauf naturellement celle du gouvernement français, dans la mesure où ses relations avec les trois pays ont été déterminées par l'impact de l'événement de 1871.

<sup>1</sup> Ludwig Brügel, *Geschichte der österreichischen Sozialdemokratie*, t. II: *Der Kampf gegen die Internationale. Organisationsversuche (1870 bis 1878)*, Verlag der Wiener Volksbuchhandlung, Vienne 1922, pp. 90-199.

<sup>2</sup> Georges Bourgin, «Une Entente franco-allemande. Bismarck, Thiers, Jules Favre et la répression de la Commune de Paris (mai 1871)», in: *International Review of Social History*, t. I (1956), pp. 41-53.

<sup>3</sup> Georges Bourgin, «La lutte du gouvernement français contre la Première Internationale. Contribution à l'histoire de l'après-Commune», in: *International Review for Social History*, t. IV (1939), pp. 39-138.

<sup>4</sup> *Auswärtiges Amt* (Ministère allemand des Affaires étrangères), Bonn. Les titres ci-après sont abrégés; la pagination correspond à celle du microfilm établi par le Photographic Service de l'Université de Californie, Berkeley 4:

IAAa 39, t. I-IV, Les monarchies conservatrices contre les tendances républicaines et socialistes (sept. 1870 – déc. 1872), Film UC I 219, pp. 275-745;

IAAa 42, Voyage de l'empereur Guillaume I<sup>er</sup> à Gastein et rencontre avec l'empereur d'Autriche à Ischl et à Salzbourg (1871), Film UC I 219, pp. 188-274;

IAAa 44, t. I-II, Visite de l'empereur d'Autriche et du tsar de Russie à Berlin (1872), Film UC I 222, pp. 146-352.

C'est le cas notamment de la troisième circulaire de Jules Favre du 23 juin 1871 aux ambassadeurs de France (voir annexe I), mais aussi des négociations de l'Allemagne avec plusieurs personnalités françaises, dont il sera question plus loin.

*Manifestations antirépublicaines antérieures à la Commune*

Il avait été question d'une entente entre les monarchies conservatrices pour faire front contre le complot solidaire des intérêts révolutionnaires et socialistes dès septembre 1870. Le 12 septembre, quelques jours à peine après la proclamation de la République en France, Bismarck, à Reims, fit une proposition en ce sens au tsar Alexandre II, par l'intermédiaire de son ambassadeur à Saint-Petersbourg, le prince Reuss, en exprimant l'espoir que l'Autriche-Hongrie s'associerait à son projet.<sup>1</sup> Reuss répondit le 24 septembre: le tsar lui aurait répété ce qu'il lui avait dit souvent, qu'il souhaitait ardemment (*dringend wünsche*) l'établissement d'une «telle association de solidarité entre les éléments monarchiques contre la révolution».<sup>2</sup> L'accord entre la Russie et l'Allemagne sur ce point est donc quasiment parfait. Les difficultés, à ce stade, venaient plutôt de Vienne, comme en témoigne la lettre suivante de Bismarck à Reuss, le 8 octobre 1870:

«Votre Excellence connaît les idées qui dirigent notre politique à l'encontre des attaques de la révolution socialiste contre l'ordre étatique en Europe. J'ai parlé dans ce sens [...] avec le prince Luitpold de Bavière lors de divers entretiens [...] en soulignant combien il était souhaitable que les dynasties à la tête des États européens restent conscientes de la communauté de leurs intérêts. J'ai trouvé le prince en proie au préjugé que notre politique était aussi dangereuse pour l'Autriche aujourd'hui qu'en 1866 et que nous avions à son égard une attitude aussi hostile que celle des milieux dirigeants autrichiens à l'égard du nôtre. J'ai cherché à persuader le prince que non seulement nous ne nourrissons aucune tendance hostile vis-à-vis de l'Autriche, mais que nous verrions aussi avec plaisir se raffermir la confiance entre l'Autriche et la Russie, car j'étais d'avis que toute monarchie de nos jours était menacée par des dangers plus grands que ceux venant de la dynastie voisine.»<sup>3</sup>

L'adhésion de l'Autriche-Hongrie au projet germano-russe dépend donc à la fois des rapports austro-russes, traditionnellement tendus,

<sup>1</sup> IAAa 39, pp. 276[2]-277[1], publié dans Bismarck, *Die gesammelten Werke*, t. 6b, Berlin 1931, n° 1793.

<sup>2</sup> IAAa 39, p. 279[1].

<sup>3</sup> IAAa, 39, p. 284[1-2], cf. Bismarck, *op. cit.*, n° 1851.

et des rapports austro-allemands, détériorés par un sentiment d'infériorité, une hostilité mal cicatrisée du côté du gouvernement autrichien. A la cour de Vienne, c'est Beust qui incarne surtout cette rancune, Beust qui, jusqu'à la débâcle de Sadowa, avait cherché à obtenir pour l'Autriche une place équivalente à celle de la Prusse au sein d'une «grande Allemagne».

Après Sadowa, l'Autriche se trouve isolée, en quête d'appuis. Tout naturellement, elle s'est tournée vers la France, avec laquelle elle partage le souci de ne pas laisser la Prusse étendre trop loin sa puissance. Mais elle se tourne aussi vers son voisin immédiat, la Hongrie, dont les milieux dirigeants voient d'un bon œil l'Autriche se détourner des questions allemandes pour s'occuper davantage des affaires danubiennes: dès lors, les intérêts hongrois rencontrent ceux de la Prusse qui, ayant expulsé l'Autriche de la «petite Allemagne», va s'employer à orienter les ambitions autrichiennes plus à l'Est. Ainsi Bismarck donnera-t-il son concours diplomatique à Vienne et Budapest quand il s'agira de réaliser le compromis de 1867.<sup>1</sup>

En dépit de cet arrangement, et de l'influence hongroise grandissante au sein de la double-monarchie, Beust gardera la nostalgie d'une solution grande-allemande pour l'Autriche, jusqu'à la réalisation définitive de l'unité allemande. Par ailleurs, il continue de considérer la Russie comme dangereuse: c'est ce qui explique son apparente réticence devant des négociations en vue d'une entente entre les trois Empires, réticence qui durera jusqu'à ce que la petite Allemagne soit devenue une réalité par la création de l'Empire, le 18 janvier 1871. A Saint-Pétersbourg, on était conscient de cet obstacle, d'autant plus sérieux que Beust jouissait encore de l'entière confiance de l'empereur François-Joseph, comme en témoigne ce passage de la dépêche déjà citée du 24 septembre 1870, où Reuss rapporte à Bismarck les paroles du tsar:

«L'archiduc Albrecht partageait cette façon de voir les choses [entendons la nécessité d'étudier une association entre les monarchies conservatrices], mais [le tsar] doutait que celui-ci eût suffisamment de poids pour se faire entendre auprès de l'empereur [François-Joseph], comme votre Excellence le suggère. Le comte Beust continuait de jouir de la plus grande confiance de son maître impérial et il craignait que cet élément agité et nuisible ne puisse pas être si facilement éloigné de son poste.»<sup>2</sup>

<sup>1</sup> István Diószegi, *Ausztria-Magyarország és a Francia-Porosz Háború 1870-1871*, Akadémiai Kiadó, Budapest 1965; Imre Gonda, *Bismarck és az 1867-es Osztrák-Magyar Kiegyezés*, Akadémiai Kiadó, Budapest 1960.

<sup>2</sup> IAAa 39, pp. 279[1-2].

*Pendant la Commune*

Une dépêche sous forme de brouillon de Bismarck à von Schweinitz, ambassadeur allemand à Vienne, datée du 7 juin 1871, nous renseigne sur les réactions de Bismarck face à la Commune. Elle n'a cependant pas été envoyée. D'une lecture difficile, corrigée en marge par Bismarck lui-même, elle porte en haut la mention «pas utilisé». Nous en donnons quelques extraits :

«Les événements qui se sont déroulés ces semaines et ces jours derniers à Paris ont rendu évidents l'organisation commune des éléments socialistes dans les pays européens et les dangers qui en découlent pour l'ordre étatique de ces pays. [...]

En Allemagne, les effets des associations ouvrières se reconnaissent dans les grandes villes [...]. Le député Bebel, dont on dit [...] qu'il reçoit de l'ancien roi de Hanovre des appuis et des fonds pour l'agitation, a souvent été le porte-parole, devant le Reichstag, des tendances criminelles de ses coreligionnaires.»

Bismarck propose alors d'examiner confidentiellement avec le gouvernement de Vienne les moyens de s'opposer à ces tendances criminelles et affirme que, selon lui, «la tâche consisterait à échanger les expériences sur l'extension et l'orientation de l'organisation socialiste et à reconnaître le principe que les menaces socialistes contre la vie et la propriété, telles qu'elles se sont manifestées à Paris, sont du domaine des crimes de droit commun et non politiques.»<sup>1</sup>

Sur les acteurs de la Commune, Bismarck a livré ses impressions au journaliste Moritz Busch, qui avait accompagné l'Etat-major allemand en France. Le 10 avril 1871, celui-ci notait dans son journal : «Le chancelier m'a fait appeler et m'a donné l'ordre d'écrire une série d'articles sur ce sujet. <Vous ferez surtout ressortir>, m'a-t-il dit, <le nombre extraordinaire d'étrangers de toute sorte que les Parisiens ont appelés à leur aide pour lutter contre le gouvernement légal. Il n'y a pas une autre population au monde qui consentirait à prendre ainsi ses héros du dehors. Ces Parisiens, qui se proclament volontiers la crème de la civilisation, acceptent pour chefs des énergumènes dont les intérêts sont, la plupart du temps, opposés aux leurs. Quelle triste dégénérescence!»<sup>2</sup>

De Saint-Petersbourg, Reuss rapporte pour sa part un entretien avec le chancelier russe, dans une dépêche du 3 mai 1871 :

<sup>1</sup> IAAa 39, pp. 298[1]-299[2], cf. Bismarck, op. cit., t. 6c, Berlin 1935, n° 7.

<sup>2</sup> Les Mémoires de Bismarck, recueillis par Maurice Busch, t. II : Entretiens et Souvenirs, Eugène Fasquelle, éditeur, Paris 1899, pp. 14-15.

«Gortchakov représenta les dangers [...] auxquels l'extension des idées socialistes exposait toutes les monarchies et affirma notamment que ces idées semblaient aussi prendre le dessus, de plus en plus, dans les Etats austro-hongrois [...]. Il était d'avis que tous les gouvernements monarchiques devraient tirer parti de l'épouvante qu'inspiraient les événements actuels de Paris. Le dégoût que suscitaient ces événements de toutes parts devait être exploité. Il serait facile aux gouvernements en ce moment de prendre des mesures contre les idées subversives avec plus d'énergie [qu'auparavant], et qu'une occasion semblable se représenterait peut-être rarement, où l'opinion publique se rangerait si totalement du côté des gouvernements...»<sup>1</sup>

De Vienne, l'ambassadeur allemand von Schweinitz rendait compte de son côté, le 27 mai, d'une conversation qu'il avait eue avec Andrásy, alors président du Conseil hongrois. Ce dernier aurait affirmé que «le moment est propice pour chercher les moyens de renforcer l'ordre étatique; il ne cherchait nullement une réaction, seulement une assurance fondée sur la réciprocité. Les événements de Paris [...] pourraient rendre acceptables au public des mesures judicieuses [*verständige Massregeln*].»<sup>2</sup> Bismarck, satisfait d'avoir trouvé un allié en Autriche-Hongrie demanda le 16 juin à son ambassadeur à Vienne d'aborder dorénavant les problèmes du socialisme aussi avec Andrásy,<sup>3</sup> avec qui il est donc en contact avant son accession au ministère des Affaires étrangères en novembre 1871. Beust par contre reste encore silencieux.

Reuss, le 3 juin 1871, écrivait de nouveau :

«Il était dans ses intentions [du tsar] de s'entretenir avec sa Majesté et votre Excellence [Guillaume I<sup>er</sup>, accompagné de Bismarck] sur la question de ce qu'il y aurait à faire pour se protéger contre l'extension des dangers avec lesquels les socialistes et surtout l'Internationale menaçaient les monarchies d'Europe.

Selon lui, tous les gouvernements devaient être solidaires entre eux et s'assister mutuellement dans la lutte contre cet ennemi.

Le tsar veut faire élaborer un mémoire par le ministre de la Justice [...] qui doit notamment prouver, en se fondant sur les événements de Paris, que les membres de cette association socialiste ne doivent pas être traités comme d'autres délinquants politiques, mais comme des criminels de droit commun. [Le tsar désire s'entendre d'abord avec le gouvernement de Guillaume I<sup>er</sup>

<sup>1</sup> Reuss à Bismarck, IAAa 39, pp. 288[1-2].

<sup>2</sup> Schweinitz à Bismarck, IAAa 39, p. 293[1].

<sup>3</sup> Bismarck à Schweinitz, IAAa 39, p. 338[1].



et] espère [...] qu'après avoir réalisé une entente avec lui il pourra faire le même pas auprès d'autres gouvernements d'Europe.»<sup>1</sup>

S'il ressort de ces dépêches que la Commune a suscité des craintes réelles dans les capitales de trois Empires, on en retire surtout l'impression qu'elle doit servir de prétexte pour mettre en route au plus vite l'appareil de répression contre les socialistes avant qu'ils ne deviennent trop forts, à un moment où l'opinion publique était disposée à accueillir favorablement des mesures sévères.

Bismarck, bien sûr, ne se contentait pas d'observer les événements de Paris; il envisageait aussi toutes possibilités d'intervention. Les réflexions, les sondages qu'il fit en ce sens doivent donc être brièvement évoqués ici. Une capitale française en état d'insurrection ne pouvait en aucune manière servir ses desseins; il envisagea successivement toutes les possibilités, même les plus invraisemblables.

La première, et la plus évidente, était de s'entendre avec les Versaillais pour écraser la Commune. La documentation à ce sujet est aussi abondante que connue. Il suffira donc ici de citer trois témoignages du chancelier précisant son attitude.

Le prince de Hohenlohe (premier ministre bavarois de 1867 à 1870, député au Reichstag, puis successeur d'Arnim à l'ambassade de Paris) notait dans son journal le 25 mars 1871: «Le soir chez Bismarck [...] A propos des événements de Paris, il dit qu'il avait prévenu Thiers que le gouvernement français ne serait pas en mesure de désarmer la canaille armée sans l'aide allemande. Thiers n'avait pas voulu le croire.»<sup>2</sup>

Un autre mémorialiste, Lucius von Ballhausen, personnage proche de Bismarck qu'il avait suivi tout au long de la campagne française, notait le 24 avril: «Le soir du 23 avril j'étais chez Bismarck, qui parlait beaucoup de la politique hésitante et ambiguë de Jules Favre et ne semblait pas faire confiance à sa bonne volonté quant à la conclusion de la paix définitive. Mais il fallait faire très attention de ne pas s'immiscer dans les affaires intérieures de la France, car autrement les combattants risquaient de s'entendre soudain entre eux et de s'attaquer ensemble au troisième larron. Il avait exigé une demande d'intervention par écrit, sinon il se garderait bien d'intervenir. [...] Bismarck répéta les mêmes déclarations le 24 avril dans la séance plénière du Reichstag, où elles firent une impression aussi grande que profonde.»<sup>3</sup>

<sup>1</sup> Reuss à Bismarck, IAAa 39, pp. 296[1]-297[1].

<sup>2</sup> *Denkwürdigkeiten des Fürsten Chlodwig zu Hohenlohe-Schillingsfürst*, t. II, Deutsche Verlags-Anstalt, Stuttgart et Leipzig 1907, p. 47.

<sup>3</sup> *Bismarck-Gespräche*, hrsg. von Willy Andreas, t. I: *Bis zur Reichsgründung* (unter Mitwirkung von K. F. Reinking), Carl Schünemann Verlag, Brême 1964, p. 420.

Le comte de Waldersee, ambassadeur allemand à Paris, relate dans son journal la tentative de négociation avortée entre Bismarck et Napoléon III, qui se situe à quelques jours après l'éclatement de la Commune: «De plus en plus de bonapartistes sont en évidence à Versailles, et graduellement les gens s'habituent à l'idée que Napoléon reviendra. Dans ce contexte je dois noter une conversation que j'ai eue dans le salon de Bismarck il y a environ quatre semaines. J'étais persuadé à l'époque que la révolution à Paris avait grandement augmenté les chances de Napoléon et je dis à Bismarck: <A mon avis il serait utile de donner deux millions à Napoléon afin de recevoir nos milliards aussi vite que possible.> [...] <J'ai entamé des négociations avec lui, dit-il, pour prendre des mesures sérieuses, mais il a demandé une réduction des conditions de paix. A une telle effronterie je n'ai rien répondu du tout.>...»<sup>1</sup>

Bismarck ne recula pas non plus devant une tentative de médiation auprès de la Commune. L'entrevue que son émissaire en France, le baron Friedrich von Holstein, eut avec Cluseret le 25 ou le 26 avril au fort d'Aubervilliers a déjà été relatée par Cluseret lui-même dans ses *Mémoires*. Les papiers de Holstein, publiés en 1955, confirment au moins en partie la substance de cet entretien, tout en omettant des aspects importants.<sup>2</sup> Le biographe de Holstein, N. R. Rich, a reconstitué le texte de cet entretien dans son ouvrage publié en 1965, en se fondant sur les deux sources déjà citées, ainsi que sur de nombreux autres témoignages. C'est de cet ouvrage qu'est tiré le résumé qui suit.<sup>3</sup>

Holstein fut attaché à l'état-major du général von Fabrice, gouverneur général allemand de la France occupée, aux environs du 18 mars. Lorsque Bismarck eut reçu, en avril, un message de Cluseret qui désirait rencontrer un représentant du gouvernement allemand, il y vit l'occasion d'en savoir plus long sur la situation dans la capitale française. Avant tout, il tenait à persuader les chefs de la Commune de leur situation désespérée et à se renseigner sur les chances de succès d'une tentative de médiation entre Paris et Versailles. Passant outre aux réticences de l'empereur Guillaume I<sup>er</sup> – qui jugeait cette dé-

<sup>1</sup> A Field-Marshal's Memoirs: From the Diary, Correspondence, and Reminiscences of Alfred, Count of Waldersee, condensed and translated by Frederick Whyte, Hutchinson & Co., Londres 1924, p. 94, note du 29 avril 1871.

<sup>2</sup> Mémoires du général Cluseret, t. II: Le second siège, Jules Lévy, Paris 1887, pp. 1-15; The Holstein Papers, ed. by N. Rich and M.H. Fisher, t. I: Memoirs and Political Observations, Cambridge University Press, Londres 1955, p. 86.

<sup>3</sup> N. R. Rich, Friedrich von Holstein. Politics and Diplomacy in the Era of Bismarck and Wilhelm II, t. I, Cambridge University Press, Londres 1965, pp. 66-70.

marche déloyale vis-à-vis des Versaillais mais qui, de guerre lasse, finit par laisser faire son ministre à condition que lui-même ne fût pas mêlé à ces transactions – Bismarck demanda à Fabrice d'accorder à Cluseret l'entrevue sollicitée. C'est à Holstein qu'il incombait de conduire cet entretien, qui dura deux heures.

Cluseret arriva en s'exclamant qu'il n'était pas aussi bandit que Holstein avait pu le croire! Holstein ayant prévenu son interlocuteur qu'il n'avait aucun pouvoir de négociation et qu'il était venu pour l'écouter seulement, Cluseret assura à Holstein que la Commune, mouvement inoffensif pour réaliser l'indépendance communale, serait bien moins dangereuse pour la sécurité allemande que le gouvernement de Versailles. Il se déclara prêt, ensuite, à verser 500 millions de francs aux Allemands, en fournissant à l'appui de cet engagement des détails sur les disponibilités de la Commune. En échange, il demanda trois choses: les Allemands ne devaient pas permettre que Paris soit affamée, car en ce cas le gouvernement ne saurait garantir le respect de la vie et de la propriété; la neutralité des Allemands; que l'Allemagne vende des armes à la Commune. Holstein refusa net le troisième point, mais autorisa Cluseret à rassurer les Parisiens sur les deux premiers.

Suivant les instructions de Bismarck, Holstein présenta alors une requête des évêques d'Angleterre pour la libération de l'Archevêque de Paris. Par ce geste, l'opinion publique se tournerait en faveur de la Commune. Cluseret promit de soumettre la requête à son gouvernement, mais douta que l'Archevêque fût libéré. La question cléricale comportait trop de passion, mais entre-temps, il veillerait personnellement à sa sécurité. Cluseret fit une excellente impression à Holstein qui le décrivit comme un homme maître de lui, intelligent et surtout énergique. Holstein fut même autorisé par la suite à avoir une seconde entrevue avec Cluseret, mais avec l'arrestation de ce dernier le 1<sup>er</sup> mai, le faible espoir d'une médiation allemande en vue de la reddition pacifique de Paris fut anéanti.

### *L'Après-Commune jusqu'aux rencontres de Gastein en août 1871*

Le 7 juin 1871 Bismarck lança une circulaire aux ambassadeurs allemands dans tous les pays de l'Europe: évoquant de nouveau le thème de la solidarité des gouvernements conservateurs face aux menées socialistes, il proposait un échange d'informations entre les divers gouvernements sur l'extension et l'orientation de l'organisation socialiste. La circulaire n'a pu être retrouvée, mais son contenu ressort à l'évidence des réponses des ambassadeurs. Par ailleurs, Bismarck demanda à son ambassadeur à Paris, le comte de Waldersee, d'exprimer à Jules Favre, en réponse à sa circulaire du 6 juin 1871, le désir de

coopération du gouvernement allemand «dans la lutte contre le danger menaçant tous les Etats européens».<sup>1</sup>

Les négociations entrent dès lors dans une nouvelle phase : commencées près d'un an plus tôt sous forme de sondages, elles se poursuivront, à partir d'août 1871, en vue d'un accord, mais cette fois, entre l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie. Les dépêches en provenance de Saint-Pétersbourg ne font plus état, pendant quelques mois, des inquiétudes que Gortchakov et le tsar avaient manifestées, comme on l'a vu plus haut, en mai et juin ; mais elles témoignent des réactions plutôt favorables avec lesquelles les idées socialistes étaient reçues par le grand public en Russie, d'autre part de l'indifférence apparente des milieux officiels. Le 27 juin, l'ambassadeur Reuss rapporte qu'il était «souvent étonné de voir comment de hauts fonctionnaires, lorsqu'il était question des dangers du socialisme, cherchaient à se tranquilliser avec une certaine suffisance [*Selbstzufriedenheit*] en arguant que des dangers existaient sans doute pour l'Angleterre, l'Allemagne et l'Italie, mais qu'en Russie, le bon sens des masses constituait une garantie contre la propagation de théories aussi dangereuses».<sup>2</sup>

A en croire ce rapport, la Commune n'avait donc pas effrayé outre mesure les milieux de la bureaucratie tsariste. Pourtant, une dépêche de Saint-Pétersbourg du 2 août annonçait à Bismarck qu'en Russie on commençait «à être conscient du danger des idées socialistes et révolutionnaires, grâce aux préoccupations manifestées dans les autres pays, et au procès Netchaïev».<sup>3</sup>

Le chancelier Beust en revanche se montrait désormais prêt à collaborer avec Bismarck. Dans une dépêche du 22 juillet il écrivait :

«Persuadé que les menées du parti ouvrier international, qui cherche à renverser tout ce qui existe, méritent une surveillance minutieuse de toutes parts, je n'ai pas manqué, en parfaite identité de vues avec le prince de Bismarck, d'informer les présidents des ministères provinciaux de part et d'autre de la Leitha et de les prier de me transmettre toutes [...] les données pouvant éclairer ce problème.»<sup>4</sup>

Prise de position qui intervient quelques semaines après que Bismarck eut pris l'initiative d'un rapprochement avec l'Autriche-Hongrie : «Lors de la présence à Berlin du général de cavalerie [autrichien] le baron Gablenz, le prince de Bismarck a abordé avec ledit général la

<sup>1</sup> Bismarck à Waldersee, 14 juin 1871, IAAa 39, pp. 335[1-2].

<sup>2</sup> Reuss à Bismarck, IAAa 39, pp. 368[1-2].

<sup>3</sup> Pfuel à Bismarck, IAAa 39, p. 463[2].

<sup>4</sup> Beust au baron Münch, chargé d'affaires à l'ambassade d'Autriche à Berlin, 22 juillet 1871, IAAa 39, pp. 468[2]-469[1].

question de la révolution de Paris ainsi que des sociétés ouvrières aux tendances communistes dangereuses pour la communauté qui y avaient participé.» Bismarck insista à nouveau sur la nécessité d'échanger les expériences faites par les gouvernements face au mouvement ouvrier socialiste «de manière à faciliter de la sorte une démarche commune et efficace contre lesdits mouvements subversifs internationaux». <sup>1</sup>

En août, Bismarck va rencontrer Beust à Gastein et arrêter avec lui un plan d'action. Leurs entretiens marquent un tournant. Pour la première fois en effet il est question de prendre le mal à la racine, d'y remédier en satisfaisant tant bien que mal à certaines revendications ouvrières. Le mémoire que Beust rédigea à cette occasion indique que leur accord sur ce point fut complet: «Parmi les sujets qui ont retenu l'attention lors des récents entretiens de Gastein, l'existence et la signification politique de l'Association internationale [...] occupa un rang primordial. Les événements bouleversants qui ont marqué l'effondrement de la Commune de Paris, l'extension croissante de l'Internationale, l'influence dangereuse qu'elle commence à exercer notamment sur les classes laborieuses, en opposition aux fondements actuels de l'Etat et de la société, ont incité les deux chanceliers à chercher une entente sur des mesures communes de défense et de lutte. Les deux côtés ont par conséquent souligné la nécessité de chercher des moyens autres que policiers [...] pour conjurer les dangers qui menacent l'ordre étatique. [...] Le prince de Bismarck et le comte Beust [...] sont tombés d'accord pour envisager la question sur les plans plus élevés de l'assistance étatique [...]. C'est dans cet esprit que furent tenues les premières conversations préliminaires à Gastein, et c'est dans cet esprit et selon cette orientation que la collaboration des ministères compétents des deux pays devait être sollicitée.» <sup>2</sup>

Dans ses mémoires publiés en 1888 Beust reproduit le rapport qu'il fit à son empereur sur les entretiens qu'il eut avec Bismarck à Gastein. On y retrouve en résumé les termes ci-dessus du rapport destiné aux ministères autrichiens; mais aussi une allusion à une suggestion assez vague qu'il aurait faite: «En ce qui touche l'Internationale, qui occupe fort le cabinet de Berlin, et au sujet de laquelle le général de Schweinitz a proposé plusieurs fois un échange d'idées, tandis que l'empereur Guillaume s'est efforcé à Ischl d'attirer particulièrement l'attention de

<sup>1</sup> Beust au baron Münch, 22 juillet 1871, IAAa 39, pp. 468[1-2]; publié par Brügel, *Geschichte der österreichischen Sozialdemokratie*, t. II, p. 103, d'après une communication du ministère autrichien des Affaires étrangères au ministère de l'Intérieur, du 30 juin 1871.

<sup>2</sup> Brügel, *op. cit.*, t. II, p. 104.

Votre Majesté sur la question sociale, j'ai d'abord communiqué au prince de Bismarck mes idées touchant une contre-Internationale à former en dehors de l'action gouvernementale. Il m'a approuvé sans hésitation et coopérera volontiers de [sic] la réalisation de ce projet.»<sup>1</sup>

Quant aux conversations qu'ont tenues simultanément les deux Empereurs, il existe une note rédigée à partir d'indications de Guillaume I<sup>er</sup> lui-même: «La conversation passa ensuite à la situation intérieure de la France, et de là aux dangers que faisaient peser sur tous les gouvernements la société de l'Internationale et les menées communistes et socialistes qui en découlaient. S. M. Guillaume I<sup>er</sup> mentionna une communication française du 16 juillet [...] et remarqua que celle-ci, à côté de beaucoup de belles phrases, contenait néanmoins une idée, à savoir que les puissances devraient réunir une conférence afin de s'entendre sur les causes et la lutte contre les dangers. L'empereur d'Autriche répliqua que cela était une bonne idée à laquelle il convenait de donner suite.»<sup>2</sup>

#### *Entre Gastein et Berlin (fin 1871 à août-septembre 1872)*

A partir de septembre 1871, on voit se développer deux types de négociations.

Entre l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, les discussions se poursuivent à l'échelon des fonctionnaires de plusieurs ministères, sur le plan technique des mesures qu'il est possible d'envisager contre l'Internationale d'une part, et celui des mesures législatives destinées à satisfaire certaines revendications ouvrières de l'autre. C'est l'application des principes établis à Gastein entre Bismarck et Beust. L'aboutissement en sera une réunion d'experts des deux pays à Berlin en novembre 1872. C'est à Brügel que l'on doit de connaître les consultations au sein des ministères austro-hongrois précédant cette réunion<sup>3</sup> tandis que les archives des ministères de la Justice et des Affaires étrangères d'Allemagne nous livrent des indications suffisamment abondantes en ce qui concerne les préparatifs du côté allemand de

<sup>1</sup> Trois quarts de siècle. Mémoires du comte de Beust, t. II: 1866-1885, Louis Westhauser, Paris 1888, p. 499.

<sup>2</sup> Résumé der Aeusserungen des Kaisers von Oesterreich gegen Seine Majestät auf der Fahrt von Wels nach Ischl am 11. August 1871. Nach der Angabe Seiner Majestät. Salzburg 13.8.1871. IAAa 42, pp. 229[1-2]. La communication française du 16 juillet dont fait état l'empereur est en fait la circulaire de Jules Favre du 23 juin (voir annexe I). Une copie de ce texte – avec quelques erreurs de transcription et des omissions – se trouve dans les archives allemandes: il s'agit d'une copie de l'exemplaire adressé au marquis de Gabriac, chargé d'affaires français à Berlin, et datée du 16 juillet 1871 (IAAa 39, pp. 411-424).

<sup>3</sup> Brügel, op. cit., t. II, pp. 154-189.

la réunion.<sup>1</sup> Ce n'est toutefois pas cet aspect technique des négociations, menées à titre consultatif, qui nous intéresse tellement ici.

Simultanément, des négociations entre les trois pays ont lieu sur le plan diplomatique; les deux points saillants en seront les consultations au sujet de la réponse à donner à la circulaire du gouvernement espagnol du 9 février (cf. annexe II), et les rencontres d'août-septembre 1872 des trois Empereurs et de leurs ministres à Berlin, préludes à l'entente de 1873.

Voici quelques-unes des prises de position suscitées par la circulaire signée de Bonifacio de Blas, dite de Sagasta. Bismarck écrivait à son ambassadeur à Madrid, le 27 février 1872:

«Nous ne doutons pas qu'un échange continu d'observations entre les divers États conduira à une entente commune sur les moyens de défense contre le danger commun.

[...] Nous sommes prêts à entrer en pourparlers [...] en vue d'un traité d'extradition entre l'Allemagne et l'Espagne.»<sup>2</sup>

De Saint-Petersbourg, l'ambassadeur Reuss rapportait le 22 mars:

«J'ai eu l'honneur [...] de communiquer à Votre Altesse que le gouvernement impérial russe ne donnerait une réponse à la dépêche espagnole concernant le traitement de l'«Internationale» qu'après la réunion d'un comité de quelques ministres devant se consulter sur ce sujet.

Ce comité s'est réuni hier pour la première fois et les participants en étaient le prince Gortchakov, le comte Schouvalov, les ministres de l'Intérieur et de la Justice.

[...] Le principe de base [adopté à cette réunion] était que si une entente complète ne pouvait être réalisée entre les puissances les plus importantes, toutes les mesures que l'on prendrait contre l'Internationale seraient tout à fait inutiles. [...] En premier lieu il y avait la question de savoir si on peut considérer comme principe généralement admis qu'un membre de l'Internationale qui, dans un pays, se serait rendu coupable d'un crime selon les lois de ce pays, mais qui se serait soustrait aux sanctions pénales, peut faire l'objet d'une poursuite judiciaire, sur réquisition de son gouvernement, dans l'autre pays?»<sup>3</sup>

<sup>1</sup> Actes du ministère allemand de la Justice concernant l'Internationale et la social-démocratie (1871-72), t. I, pp. 1-259, Bundesarchiv (Archives fédérales), Coblenz; film établi sur place.

<sup>2</sup> IAAa 39, pp. 605[2]-606[1].

<sup>3</sup> IAAa 39, pp. 628[1]-629[1].



Le 28 mars, Reuss écrivait, après avoir communiqué à Gortchakov le texte de la réponse allemande à la circulaire de de Blas (Sagasta):

«Le chancelier impérial se déclara tout à fait d'accord avec le contenu de cette dépêche et dit qu'il avait répondu à Madrid à peu près dans le même sens. [...] Le gouvernement impérial serait toujours prêt à souscrire au maximum à toutes les mesures qui seraient prises en commun.»<sup>1</sup>

Quant à l'Autriche-Hongrie, son point de vue fut exprimé par Andrassy, ministre des Affaires étrangères depuis novembre 1871, dans une dépêche à l'ambassadeur Karolyi à Berlin, le 9 avril 1872. Après avoir rappelé que lors des entrevues de Gastein l'Allemagne avait affirmé qu'elle prendrait l'initiative d'une action intergouvernementale il se référait à la circulaire espagnole à laquelle l'Autriche n'avait toujours pas répondu, et poursuivit:

«Je vous prie donc de demander au gouvernement allemand s'il est toujours prêt à prendre l'initiative qu'il avait annoncée en son temps, et quelle position il entend adopter face à la circulaire du gouvernement espagnol. [...]

De notre côté nous considérons le moment venu d'ouvrir la voie à une entente des gouvernements européens en vue d'une action commune dans cette affaire. [...]

Mais afin de préparer cette entente générale et de lui offrir une base toute faite, il nous paraît opportun de réunir, auparavant, des experts austro-hongrois et allemands. [...]

Parmi les mesures efficaces que l'on peut signaler aux experts des deux pays nous voudrions appuyer les suivantes: interdiction des congrès d'associations ouvrières appartenant à plusieurs pays; interdiction de subordonner les associations d'un pays à une direction étrangère; enfin séparation, à établir contractuellement entre les Etats européens, des dispositions à prendre contre l'expansion de l'Internationale qui nécessitent un accord commun et de celles qui, selon les législations nationales, seraient laissées au soin de chaque Etat. Une fois que ces points auraient été réglés par un accord entre les deux gouvernements, on pourrait s'occuper de la question de savoir si, en dehors des mesures de répression, on ne pourrait pas envisager des accords de nature préventive qui auraient pour but de sauvegarder les intérêts véritables des travailleurs afin de soustraire ces derniers aux influences de la propagande socialiste.»<sup>2</sup>

<sup>1</sup> IAAa 39, pp. 631[1-2].

<sup>2</sup> IAAa 39, pp. 635[1]-637[2].



En marge de cette dernière phrase Bismarck avait noté : «A souhaiter, mais difficile!»

Ayant pris connaissance du plan d'Andrássy, Bismarck s'en expliqua à Reuss, dans une dépêche du 10 mai 1872 :

«Je me suis déclaré prêt à adopter la proposition [concernant la réunion d'experts austro-hongrois et allemands] et pour commencer, je considérerai les négociations comme la pierre de touche qui nous montrera dans quelle mesure l'empressement du cabinet viennois laisse entrevoir des résultats concrets en vue d'un accord.»<sup>1</sup>

Tandis que s'amorce donc une collaboration très étroite entre l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, la Russie reste, pour le moment du moins, à l'écart des négociations. Le 14 mai 1872, Reuss écrivait à Bismarck :

«Le chancelier [Gortchakov] me dit qu'il trouvait cette façon d'agir très pratique, le mal était plus grand chez nous et en Autriche qu'ici en Russie, et que par conséquent nous étions mieux placés que ce ne serait le cas ici pour étudier les moyens susceptibles d'y remédier. Le gouvernement russe prendrait connaissance avec intérêt des résultats de nos enquêtes et serait [...] toujours prêt à souscrire au maximum à toutes les mesures.»<sup>2</sup>

Si la rencontre des trois Empereurs et de leurs ministres à Berlin en automne 1872 n'est plus placée directement sous le signe de l'insurrection de 1871 comme l'avaient été les négociations antérieures, elle n'en constitue pas moins une étape importante de ces négociations. On y discuta en effet longuement de la lutte contre le socialisme, en même temps que d'autres problèmes politiques et territoriaux. La rencontre est due à une initiative de François-Joseph qui, en avril 1872, avait exprimé le désir de se rendre à Berlin lors des manœuvres militaires qui y auraient lieu en automne.<sup>3</sup> François-Joseph souhaitait rendre à Guillaume I<sup>er</sup> la visite que celui-ci lui avait faite en Autriche en 1871, et prouver par là que les souvenirs de 1866 étaient bien oubliés. Cette démarche est donc connue depuis longtemps, tout comme celle du tsar Alexandre qui, ayant appris que la rencontre de Berlin se préparait, exprima le désir de se joindre aux deux Empereurs.<sup>4</sup>

<sup>1</sup> IAAa 39, pp. 652[1-2].

<sup>2</sup> IAAa 39, pp. 659[1-2].

<sup>3</sup> IAAa 44, p. 147[1], publié dans *Die Grosse Politik der europäischen Kabinette, 1871-1914*, t. I : *Der Frankfurter Friede und seine Nachwirkungen, 1871-1877*, n° 120.

<sup>4</sup> IAAa 44, pp. 162-165, publié dans *Die Grosse Politik*, t. I, n° 121.

Quant à l'objet de cette rencontre, son but avoué était de consolider les bonnes relations entre les trois Empires en vue de maintenir la paix. Guillaume I<sup>er</sup> a particulièrement insisté sur toute absence d'engagement puisqu'il déclara, le 21 juillet 1872: «Je suis comme toujours contre toute *alliance avant la lettre*<sup>1</sup>, mais seulement *ad hoc*.»<sup>2</sup> Bismarck de même dira vers la fin de la rencontre: «J'ai beaucoup parlé avec chacun des deux ministres, mais jamais avec les deux à la fois, et j'ai trouvé que chacun d'eux partageait mon avis que toute tentative d'accord n'aurait pour résultat que de diminuer la bonne impression et les effets salutaires de la rencontre.»<sup>3</sup>

Quant aux sujets abordés lors de ces entretiens, on en connaît certains aspects par les notes et les rapports que Gortchakov adressa au tsar d'une part<sup>4</sup> et de l'autre par un rapport que lord Odo Russell, ambassadeur britannique à Berlin, qui avait assisté à quelques conversations, adressa à Granville, ministre anglais des Affaires étrangères.<sup>5</sup> Si ces documents ne nous donnent donc pas un écho direct des déclarations de Bismarck et d'Andrassy, ils prouvent du moins clairement que la lutte contre le socialisme a été amplement discutée à Berlin. Les positions adoptées par les trois chanceliers sont d'ailleurs le reflet exact des dépêches citées plus haut: dans une conversation avec Gortchakov, Andrassy aurait fait part à celui-ci de son idée de faire interdire les congrès de l'A.I.T. dans tous les pays européens, pacte auquel même la Suisse serait alors obligée d'adhérer. La conversation étant interrompue à ce moment, Gortchakov ne put lui communiquer ses idées sur la question.

Son opinion ressort du rapport d'Odo Russell, à qui Gortchakov déclara: «L'Internationale est aussi un élément dangereux en Europe, et il avait dit à Andrassy et à Bismarck qu'il s'associerait à toute mesure qu'ils adopteraient pour la supprimer. D'autre part, il exprima sa conviction que la grande question du travail et du capital devait être sérieusement étudiée et que des moyens devaient être mis à la disposition aussi bien des travailleurs que de leurs employeurs afin d'arriver à un règlement prompt et équitable de leurs justes griefs.»<sup>6</sup>

<sup>1</sup> En français dans le texte.

<sup>2</sup> IAAa 44, p. 173[1]

<sup>3</sup> IAAa 44, pp. 335[1-2], publié dans *Die Grosse Politik*, t. I, n° 125.

<sup>4</sup> «Unprinted Documents. Conversations of Gorchakov with Andrassy and Bismarck in 1872», ed. by Alfred Meyendorff, in: *The Slavonic (and East European) Review*, t. VIII (1929-30), pp. 400-408.

<sup>5</sup> «Unprinted Documents. Conversations between Lord Odo Russell and Andrassy, Bismarck and Gorchakov in September 1872», ed. by Winifred Taffs, in: *The Slavonic (and East European) Review*, t. VIII, pp. 701-707.

<sup>6</sup> *Ibidem*, p. 705.

Les négociations ont donc un aspect à la fois diplomatique et social, le thème de la lutte contre les éléments subversifs servant tantôt de motif de rapprochement, tantôt de prétexte pour l'orientation de la diplomatie bismarckienne dans le sens qu'il jugeait opportun. Car si l'idée de la lutte contre le socialisme est née pour ainsi dire simultanément dans les trois pays, c'est bien Bismarck qui a orchestré les négociations à sa guise, en fonction des résultats d'ensemble qu'il voulait obtenir. Il faut citer ici encore deux textes dans lesquels il explicite les motifs de sa politique. Le premier semble expliquer pourquoi il a cherché un rapprochement avec la Russie dès le début de la guerre franco-allemande: il s'agissait peut-être pour lui de trouver un terrain d'entente avec la Russie avant qu'elle ne se rende compte du changement dans le rapport des forces en Europe. Bien que le but officiel du rapprochement à ce moment soit la lutte contre le socialisme, Bismarck est sans doute déjà préoccupé par les appuis que la France pourrait bien aller chercher tôt ou tard, notamment en Russie. Ne dit-il pas dans ses mémoires: «On s'explique aisément qu'il y ait pour la Russie une limite au-delà de laquelle on ne permettra pas qu'on diminue l'influence de la France. Cette limite, à ce que je crois, fut atteinte par le traité de Francfort, et peut-être, en 1870, ne s'était-on pas encore aussi bien rendu compte de ce fait que cinq ans plus tard. J'ai de la peine à croire que pendant la durée de notre guerre, le cabinet russe ait prévu clairement qu'il aurait comme voisin une Allemagne si forte et si raffermie.»<sup>1</sup>

Du côté de l'Autriche-Hongrie, la lutte antisocialiste a été le prétexte, le motif du rapprochement de l'été 1871, on l'a vu. Lorsque Beust se sera rallié à la politique bismarckienne pour les raisons qu'on a dites, et par crainte de voir l'Autriche-Hongrie isolée, il acceptera les propositions allemandes en vue d'une «démarche commune et efficace contre [...] les mouvements subversifs internationaux», propositions dont l'empereur François-Joseph se faisait d'ailleurs lui aussi le champion. Mais quelle est la véritable raison des initiatives que Bismarck prit à ce moment? Une fois de plus, ce sont des considérations de politique générale qui le guident. La lettre qu'il écrivit à son ministre du Commerce Itzenplitz le 17 novembre 1871 ne laisse aucun doute à ce sujet: «Etant donné le vif intérêt que S.M. l'empereur d'Autriche voue personnellement à cette affaire [la lutte contre les socialistes], le ministère des Affaires étrangères ne peut pas se soustraire à la discussion conjointe prévue, et même si celle-ci ne devait pas se révéler aussi fructueuse qu'on semble s'y attendre de l'autre côté, les travaux préli-

<sup>1</sup> Bismarck, *Pensées et Souvenirs*, t. II, 4e éd., Librairie H. Le Soudier, Paris 1899, p. 273.

minaires dont j'ai besoin et pour lesquels je demande l'aide de Votre Excellence, permettront de satisfaire une exigence de notre politique étrangère, indépendamment de leur valeur intrinsèque.»<sup>1</sup>

Ainsi l'Autriche-Hongrie, surtout sous le ministère d'Andrássy, est bien plus précise dans ses propositions que ne l'est Bismarck, parce que ses dirigeants sont réellement convaincus de la nécessité d'une politique intergouvernementale pour conjurer le danger socialiste. Pour Bismarck en revanche, ce thème ne constitue en somme qu'un prétexte lui permettant de conduire sa politique générale.

Ceci ne veut pas dire, bien entendu, qu'il soit resté indifférent à la menace que constituaient les mouvements socialistes, loin de là. Son attitude sur ce point s'était d'ailleurs durcie au moment de la Commune, tout comme celle des autres protagonistes de la scène diplomatique européenne. Cette prise de position a sans doute aussi influencé d'une manière permanente ses convictions personnelles sur la question ouvrière. Il s'est expliqué maintes fois sur l'ensemble du problème et ses déclarations prouvent que la Commune est restée pour lui, même beaucoup plus tard, un exemple terrifiant dont il fallait à tout prix empêcher la répétition. Pour bien saisir le fond de sa pensée, il faut encore le citer. Avec le recul, lorsqu'il écrit ses mémoires dans les années 1890, il donnait l'analyse suivante :

«La triple alliance que primitivement je cherchai à établir après le traité de Francfort et sur laquelle, en 1870, étant à Meaux, j'avais déjà sondé les cours de Vienne et de Saint-Pétersbourg, était une alliance des trois empereurs avec l'arrière-pensée que l'Italie monarchique viendrait s'y joindre. Cette alliance avait en vue le conflit qui, d'après nos appréhensions, devait se produire incessamment sous une forme ou une autre entre les deux tendances des nations de l'Europe, que Napoléon a appelées la tendance républicaine et la tendance cosaque. D'après nos idées j'aimerais mieux les appeler d'une part le système de l'ordre, d'autre part la république sociale, à laquelle le développement des idées antimonarchiques fait descendre une nation graduellement ou par saccades, jusqu'au moment où la population désillusionnée trouve intolérable la situation qui lui est faite et est toute prête à quelque acte de violence pour revenir aux institutions monarchiques sous quelque forme césarienne. Soustraire autant que possible les générations contemporaines ou leurs enfants à ce *circulus vitiosus* ou leur en épargner l'accès et les déceptions, voilà une tâche qui devrait préoccuper [...] les monarchies ...»<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Bismarck à Itzenplitz, IAAa 39, pp. 585[2]-586[1], publié dans Bismarck und die preussisch-deutsche Politik, 1871-1890, hrsg. von Michael Stürmer, Deutscher Taschenbuch Verlag, Munich 1970, p. 47.

<sup>2</sup> Bismarck, Pensées et Souvenirs, t. II, p. 271-272.

Dans deux lettres écrites dans l'année qui suivit la Commune, Bismarck exprime très clairement sa position sur la question ouvrière: «La doctrine socialiste récente, en particulier dans la mesure où elle est en rapport avec l'*Internationale*, ne tient compte des Etats actuels ni dans leur signification nationale, ni de principe. C'est pourquoi elle rejette, par principe, tout appui et toute coopération des gouvernements en vigueur et en tête de son programme elle place la revendication de la transformation des Etats actuels en un Etat populaire socialiste [*sozialistischen Volksstaat*]. [...] L'action du pouvoir étatique tel qu'il est en vigueur actuellement me paraît être le seul moyen de contenir le mouvement socialiste dans ses errements actuels et en particulier de l'orienter, ce faisant, dans une voie plus salutaire, dans la mesure où l'on *réalise ce qui paraît justifié dans les revendications socialistes* et ce qui peut être réalisé dans le cadre de l'ordre étatique et de la société actuels. [...] Par ailleurs les théories et les postulats socialistes ont déjà pénétré dans les masses si profondément et si largement qu'il paraît oiseux de vouloir les ignorer ou de conjurer leurs dangers en les passant sous silence. Au contraire je pense qu'il est urgent de les débattre en les clamant aussi publiquement que possible, pour que les masses induites en erreur n'entendent pas seulement les voix des agitateurs [...]»<sup>1</sup>

Dans une lettre à l'empereur: «L'*Internationale* n'est que l'une des formes, encore que la plus remarquable, sous laquelle apparaît une maladie traversant l'ensemble du monde civilisé. Cette maladie a son origine dans le fait que les classes dépossédées cherchent, dans la mesure où augmentent leur assurance et leurs revendications des jouissances de la vie, à se procurer les moyens de satisfaire ces revendications au détriment des classes possédantes. Il faut sans doute renoncer à guérir cette maladie au moyen de mesures répressives; cette guérison ne peut être que l'œuvre lente de la culture et de l'expérience en progression d'une part, et de l'autre d'une série de mesures législatives et administratives se répercutant sur tous les domaines de la vie de l'Etat et de l'économie, mesures destinées à éliminer le plus possible les obstacles qui s'opposent à la capacité des classes dépossédées de gagner leur vie. Tant que ce processus de guérison ne se sera pas accompli, il est toutefois du devoir des gouvernements de protéger la société contre la tentative d'une agression violente contre l'existence de la propriété. Selon ma conviction ce problème ne peut être résolu avec de simples moyens policiers. Il ne s'agit pas de tenir à l'écart des émissaires étrangers, car la maladie est endémique chez nous et se transmet sans

<sup>1</sup> Bismarck à Itzenplitz, 17 novembre 1871, IAAa 39, pp. 583[1]-585[1], publié dans *Bismarck und die preussisch-deutsche Politik*, pp. 46-47.

médiation étrangère. Il s'agit bien au contraire d'être non seulement vigilant et de découvrir toute préparation d'une agression violente, mais avant tout de pouvoir punir, et à cette fin il faut des lois appropriées.»<sup>1</sup>

A la fin de 1872, Bismarck semble pourtant plutôt rassuré: «Aucun observateur attentif n'aura manqué de voir combien forte et massive a été et est encore la conversion, en Allemagne, de libéraux rouges en libéraux modérés, de convictions libérales en convictions conservatrices, de l'opposition doctrinaire au sentiment de l'intérêt et de la responsabilité pour l'Etat, depuis l'*experimentum in corpore vili* qui a été fait avec la Commune devant l'Europe. La France sert utilement d'exemple terrifiant. Si la France jouait encore devant l'Europe un acte du drame interrompu de la Commune, ce que je ne souhaite pas pour des raisons humanitaires, elle n'en contribuerait que davantage à mettre en lumière les bienfaits de la constitution monarchique, et à l'attachement aux institutions monarchiques en Allemagne.»<sup>2</sup>

L'attitude de Bismarck face au socialisme peut donc être résumée en ces trois conceptions de base:

désaccord total avec les revendications socialistes dans la mesure où elles mettent en cause l'Etat qui ne peut être que conservateur;

une certaine compréhension pour des revendications ouvrières qu'il juge fondées, et la certitude qu'elles pourront être neutralisées par une intervention étatique judicieuse;

conviction que, pour le moment et à condition d'être vigilant, l'Etat conservateur allemand pourra conjurer le danger socialiste. Une coalition avec d'autres Etats conservateurs sur ce plan est sans doute utile, mais ne constitue pas une fin en soi.

Naturellement, cette attitude est largement motivée par l'existence des partis socialistes allemands, l'*Allgemeiner Deutscher Arbeiter-Verein* des lassalliens et les sociaux-démocrates de Liebknecht et de Bebel, ou parti eisenachien. Ce n'est pas le lieu ici d'entrer dans les détails du conflit entre Bismarck et les socialistes allemands; qu'il suffise d'indiquer le contexte dans lequel il s'est développé. Jusqu'en 1870 environ, les querelles qui opposaient les deux partis socialistes empêchaient bien le socialisme allemand de gêner tant soit peu la politique prussienne. Toutefois les prises de position publiques des sociaux-démocrates contre la poursuite de la guerre franco-allemande, puis le soutien chaleureux que Bebel donna à la Commune devant le Reichstag (où il restait seul député socialiste depuis les élections de mars 1871) ne laissèrent pas d'inquiéter Bismarck et l'incitèrent à durcir sa position.

<sup>1</sup> Bismarck à Guillaume Ier, 4 avril 1872, publié ibidem, p. 50.

<sup>2</sup> Bismarck à Arnim, 20 décembre 1872, publié ibidem, p. 60.

Les mesures de répression sont dirigées d'abord contre les seuls sociaux-démocrates, elles englobent ensuite aussi bien les lassalliens, les deux partis amorçant un rapprochement dès ce moment-là.

Quant à l'Internationale, Bismarck adopte à son égard la même attitude à peu près que celle qui est la sienne face au socialisme allemand, surtout depuis que toute l'Europe identifiait celle-ci avec la Commune.<sup>1</sup> Si Bismarck cherche néanmoins à satisfaire en partie certaines revendications socialistes, ce n'est assurément pas par sympathie pour la cause ouvrière, mais parce qu'il est conscient du caractère inéluctable et irréversible de l'évolution du problème et du mouvement ouvrier, évolution à laquelle même un Etat conservateur et monarchique doit faire des concessions.

A cette attitude, somme toute pondérée, de Bismarck s'oppose celle d'Andrássy: «Comme l'Internationale, pour réaliser ses aspirations, s'arroge des droits réservés aux seuls gouvernements étatiques, et comme elle dispose d'une organisation s'étendant sur tous les pays, le comte Andrássy considère qu'une action conjointe des gouvernements est d'autant plus nécessaire que l'action isolée des gouvernements individuels s'avérerait bientôt impuissante et que la passivité dont ils avaient fait preuve jusqu'ici a précisément favorisé l'extension de l'Internationale. Par conséquent la totalité des Etats européens doit la déclarer nuisible aux intérêts de la communauté, et aucun d'eux ne doit tolérer la tenue et la réunion sur son sol des congrès et du Conseil général. Andrássy [...] ne doute pas que même l'Angleterre et la Suisse ne pourraient à la longue se soustraire à un accord international.»<sup>2</sup>

Quant à la Russie, si elle a la première réagi favorablement aux propositions de Bismarck, et si la lutte contre le socialisme constitue un élément fondamentalement inhérent au conservatisme tsariste, elle se montre surtout soucieuse d'être associée à tout accord qui se réaliserait entre puissances. Les dépêches de Saint-Pétersbourg montrent en tout cas que, loin d'avoir poursuivi de son propre chef les négociations en vue d'une coalition, elle y joue un rôle finalement passif.

Mais cet article étant essentiellement fondé sur les archives allemandes, il ne saurait être question d'analyser ici les motivations de la politique austro-hongroise et tsariste. La dernière question qu'on doit poser concerne le rôle que l'on peut attribuer à la Commune dans ce contexte complexe de relations politiques, diplomatiques, voire militaires. On a vu qu'elle n'avait pas suscité l'idée de la lutte contre la

<sup>1</sup> Roger Morgan, *The German Social Democrats and the First International, 1864-1872*, Cambridge University Press, Londres 1965, pp. 212-216.

<sup>2</sup> Memorandum d'Andrássy au ministère austro-hongrois des Affaires étrangères, présenté le 22 juin 1872, publié par Brügel, op. cit., t. II, p. 127.



subversion, qu'elle n'avait pas davantage déterminé une action concertée précise. Il n'empêche qu'elle a accéléré les négociations en provoquant une prise de conscience des dangers que recelait le socialisme et que, peignant le diable sur la muraille, elle a servi de catalyseur permettant aux monarchies conservatrices d'envisager et de faire accepter le principe de mesures réactionnaires (qu'on se souvienne des dépêches de Reuss du 3 mai 1871 et de von Schweinitz du 27 mai). Toutefois, à mesure que l'on s'éloigne de 1871 dans le temps, la politique anti-socialiste dans les trois pays puisera à nouveau sa justification principale dans leur tradition conservatrice, la Commune servant alors de souvenir terrifiant qu'il est facile et utile de brandir à titre d'exemple.

La «conspiration» des trois puissances n'a finalement abouti à aucun accord entre elles. C'est dans leurs législations nationales qu'il faut chercher les résultats concrets de leurs négociations. Ceci est, et fera l'objet d'un autre travail.

## DOCUMENTS

### I

#### CIRCULAIRE DE M. J. FAVRE<sup>1</sup>

Versailles, 23 juin 1871.

#### *Confidentielle*

Monsieur, l'appel que j'ai fait à la vigilance des gouvernements par ma circulaire du 6 juin a été entendu, et les réponses que je reçois me prouvent l'adhésion que rencontre l'idée d'un concert commun pour l'étude et la solution, dans la mesure du possible, des problèmes redoutables que de sinistres événements viennent de poser.

Ce travail exige d'abord la connaissance exacte des faits, puis la recherche impartiale de la ligne de conduite qu'impose le désir sincère de guérir, ou tout au moins d'atténuer, le mal profond, irrécusable qu'ils révèlent.

Je n'ai pas la prétention de vous tracer sur tous ces points un programme complet. Je m'en rapporte pleinement à votre zèle et à votre intelligence. Mais, fort des convictions, je pourrais dire des affections de toute ma vie, j'ai besoin de vous exprimer, dans cette note confidentielle, les sentiments et les pensées qui me semblent pouvoir vous servir d'indications utiles.

Quand, à propos du rôle joué par *l'Internationale* dans la dernière insurrection de Paris, j'ai cru devoir demander aux différents Cabinets un examen sérieux des principes et des actes de cette association, et un échange de vues sur les mesures

<sup>1</sup> Ce texte a été établi d'après la photocopie d'un manuscrit de 37 pages conservé aux archives du ministère des Affaires étrangères, Paris, dans les Papiers J. Favre, tome VII, ff. 203-221. Le manuscrit comporte quatre écritures différentes. Les fautes d'orthographe ont été corrigées. Bourgin a signalé l'existence de cette circulaire, mais n'a pu la retrouver, cf. «La lutte du gouvernement français contre la Première Internationale», p. 76.



éventuelles à prendre, j'ai voulu provoquer non une persécution mais une enquête, non des sévérités politiques, mais l'établissement de règles empruntées à la morale et au bon sens, qui fussent à la fois une protection et un frein.

Je m'explique :

L'apparition de la Société Internationale était un événement trop grave pour ne pas éveiller l'attention de tous ceux que préoccupent le sort des ouvriers et toutes les difficultés qui se rattachent à la conciliation de leurs intérêts avec ceux des patrons, par là même avec le jeu régulier des forces industrielles et sociales.

Pour ma part, je vis sans défiance éclore ce germe de solidarité, et je crus qu'en se développant, le principe qu'il contenait élèverait les âmes en les rapprochant, qu'il communiquerait une activité bienfaisante à la production et qu'en détruisant progressivement les haines brutales qui divisent les nations, il rendrait plus solides et plus chers les liens qui unissent chaque groupe humain sur le sol qui fut son berceau.

Cet espoir fut certainement celui des fondateurs de l'Internationale : beaucoup d'entre eux crurent jeter les bases d'un monument de paix, de justice et de prospérité générales.

Mais des symptômes inquiétants ne tardèrent pas à se manifester et bientôt se produisirent des faits de nature à inspirer de véritables alarmes.

La société s'était constituée ; ce n'est pas le lieu de décrire son organisation. Il suffit de constater que divisée en comités réguliers elle se prêtait à toutes les combinaisons propres à favoriser l'action d'une autorité rigoureusement obéie, et permettant d'énergiques pressions sur<sup>a</sup> l'opinion publique.

Elle eut son pouvoir central, ses délégués, ses journaux, ses congrès ; elle afficha la prétention de parler haut et d'apporter au monde la révélation de la vérité sociale.

Ce n'était pas seulement par cet aspect puissant qu'elle séduisait les imaginations, c'était encore et surtout par la promesse d'une réforme économique assurant le bien-être et les jouissances matérielles à tous ceux qui en sont privés.

Au fond, cette réforme ne pouvait être que la création d'un vaste fonds commun destiné à subventionner les grèves.

Je ne discute pas la valeur de ce procédé. – Je n'en méconnais pas la puissance relative, je le crois en réalité fatal aux intérêts des classes ouvrières. Quant à présent, je me borne à constater qu'il est le seul se dégageant pratiquement de l'effort de la Société *Internationale*.

Quant aux déclarations d'abolition des religions, de la propriété individuelle, de la famille, et par là même de toute autorité sociale, ce sont des extravagances très anciennes, très dangereuses qui, en se produisant dans notre monde si vivement éclairé aujourd'hui par les lumières de l'histoire et de la philosophie, semblaient ne mériter que le dédain : elles avaient été tant de fois mises à néant par le raisonnement et par l'expérience, qu'on était excusable de croire que les abandonner à elles-mêmes, c'était les condamner à périr.

Peut-être cette tolérance excessive a-t-elle été une faute, peut-être a-t-on trop présumé du ressort naturel de la conscience humaine.

Ce qu'il faut malheureusement reconnaître, c'est le progrès des erreurs funestes librement professées ; c'est l'abaissement moral qui en a été l'inévitable conséquence, c'est la facilité avec laquelle l'altération des notions du vrai et du juste a précipité une foule égarée dans un abîme de maux.

Cependant leurs excès n'eussent pas été possibles s'ils n'avaient été précédés par des catastrophes imprévues brisant violemment les liens sociaux. Ce sont les

<sup>a</sup> de dans le texte du *Quai d'Orsay*, ce qui est manifestement une erreur

ruines amoncelées par une guerre terrible qui ont permis à d'odieux agitateurs de planter leur drapeau: partout où le sol est demeuré ferme, leurs criminelles tentatives ont avorté.

J'en conclus que si la puissance de l'Internationale est redoutable, c'est à la condition qu'elle n'agisse pas seule, mais, aidée par les troubles et les malheurs publics qu'elle épie sans cesse, elle peut détruire une nation.

Il m'a été en effet donné, pendant l'insurrection de Paris, d'étudier ce fait significatif:

Les agents de l'Internationale ont sillonné la France et l'Europe, cherchant partout à provoquer des soulèvements.

Ils ont eu en France un succès partiel.

Ils ont complètement échoué dans les pays voisins.

On peut affirmer avec certitude qu'ils auraient réussi là où ils auraient rencontré un désordre politique prononcé.

Je ne m'arrête pas à l'enseignement que fournit à ceux qui sont restés fidèles à l'honneur et au culte de la patrie le spectacle de ces prétendus émancipateurs du peuple français, allant solliciter l'intervention étrangère pour égorger leurs concitoyens, de ces prédicateurs de paix consacrant l'argent des cotisations arrachées à de pauvres ouvriers, à des voyages dans lesquels ils s'efforcent d'allumer une guerre universelle; je me contente de préciser ce fait important: qu'à l'heure actuelle la Société Internationale est un auxiliaire d'anarchie et de destruction, mais qu'elle n'est pas encore assez forte pour les produire par ses seules ressources.

Cette observation ne peut être pour l'Europe une raison de sécurité.

D'une part quel est celui de ses Etats qui est à l'abri d'une secousse politique?

D'autre part, comment dédaigner plus longtemps les appels audacieux faits par les chefs de l'*Internationale* à la destruction systématique et violente de la société moderne!

Le danger est donc certain: non moins certain est le devoir de le conjurer.

Nous sommes en face d'une vaste conspiration qui abaisse toutes les barrières nationales pour saper les fondements sur lesquels repose la civilisation.

Imitons-la pour la combattre: à la coalition internationale de la violence, de la guerre civile conduisant au despotisme de quelques scélérats, opposons la coalition internationale des peuples décidés à maintenir la justice, la paix, la liberté.

C'est à cette union que je convie les nations européennes.

C'est pour la former que j'ai cru devoir recourir à l'action diplomatique.

Il s'agit pour cela d'un intérêt de premier ordre. Pourquoi dès lors se refusaient-elles à le garantir par une délibération et par une action communes?

Toutes les chancelleries s'émeuvent avec raison quand éclate un conflit qui peut changer la distribution des forces dans chaque état; un moment on a pu croire que de tels déplacements ne pourraient s'opérer qu'avec l'assentiment des principales Puissances.

Malheureusement, pour le repos du monde, cette doctrine n'a pas prévalu et cependant on peut conserver l'espérance de la voir triompher. On en comprend la valeur en mesurant l'étendue des maux que son application aurait empêchés.

Mais il n'y a aucune objection sérieuse à un accord, et même à une résolution collective, quand il s'agit de rendre leur force et leur sanction à des principes universellement reconnus comme les règles fondamentales de la morale et de la science économique et politique.

Je ne demande pas pour cet accord et cette résolution la solennité des formes, mais l'examen attentif qui permet d'étudier et de résoudre les questions engagées.

Et néanmoins, il me paraîtrait utile qu'après un travail préalable sur lequel ils s'entendraient bien vite, les représentants des différentes Puissances missent en demeure les réformateurs prétendus de produire leurs systèmes, pour en démontrer publiquement l'inanité.

Toutefois, ce n'est pas seulement pour raisonner, c'est surtout pour agir que je sollicite une entente.

L'action qui me semble nécessaire comporte deux aspects, l'un répressif, l'autre préventif.

Les moyens répressifs varient avec les législations, avec les mœurs, avec les besoins de chaque Etat.

Je m'occupe particulièrement de ceux chez lesquels la propagation de l'Internationale ne rencontre aucune gêne, à raison de la liberté complète laissée au droit d'association, de réunion et de publication.

L'Angleterre, la Belgique, la Suisse, l'Italie et l'Espagne ont admis cette liberté. Nous l'avons nous-mêmes à peu près complètement tolérée.

Je crois aujourd'hui qu'il est indispensable de la restreindre.

Je ne veux pas soumettre à l'arbitraire de la Police le droit de s'associer, de se réunir, de publier sa pensée.

Mais, quand l'exercice de ces droits constitue un délit, je demande que ce délit soit réprimé.

Or, c'est un délit attentatoire à la paix publique, à la liberté, que de s'associer, se réunir, publier sa pensée pour enseigner l'athéisme, le communisme, la spoliation et la violence.

Qu'un homme se déclare athée, la loi n'a rien à y voir, non plus que s'il lui convient de s'afficher assassin ou voleur.

Mais, si l'on forme une association dans le but d'assassiner ou de voler, le Code pénal le frappe.

La loi doit le frapper aussi dans le cas où il forme cette association pour façonner des instruments d'assassinat et de vol, pour imposer aux consciences faibles qu'il entraîne, des doctrines subversives de toute liberté.

Or, quelles que soient les dénégations de certains membres de la Société Internationale, les faits qui viennent de s'accomplir, les protestations audacieuses qui les ont suivis, ne permettent pas de douter que le but de la société soit la destruction de la société moderne, par le despotisme irrégulier, la rapine et le meurtre.

Je l'ai dit en commençant : je suis bien loin d'imputer ces desseins à tous les membres de l'Internationale : ils n'étaient pas dans la pensée de ses fondateurs. Mais ce n'est pas par la bonne foi de quelques-uns de ses adhérents qu'il faut juger une institution, c'est par ses œuvres, c'est par les conceptions de ceux qui la dirigent.

Sur ce point, les ruines de Paris et les cris de rage de ceux qui n'ont pu réussir dans leurs sinistres projets, dispensent de toute discussion.

L'Europe est en face d'une franc-maçonnerie de criminels. Elle doit les frapper comme elle a frappé les Jésuites, justement accusés d'asservir la morale à leur esprit d'ambitieuse domination.

Je considère donc comme indispensables des mesures législatives de répression contre l'Internationale.

On répond qu'elles seront inefficaces ; que la société s'abritera dans l'ombre du secret.

Il faut s'y attendre, mais, par cette évolution, elle perdra la plus grande partie de sa puissance et ne déjouera pas complètement la justice. Nous y aurons gagné la cessation d'un scandale qui trouble profondément les âmes, et exerce sur elles une dangereuse pression.

Mais il ne suffit pas de punir ; prévenir est bien plus important.

Quand on a vu comme nous les succès inouïs des appels grossiers faits aux basses passions de notre nature, on est forcé de reconnaître que le terrain sur lequel tombaient ces semences funestes, était merveilleusement préparé à les recevoir et à les faire fructifier.

Il faut rechercher les causes de cette affligeante prédisposition.

Ces causes présenteront quelque variété suivant les différences des lieux. Je crois cependant que ces variétés seront insignifiantes, et n'empêcheront pas d'arriver à une conclusion générale.

S'il n'était pas ambitieux de chercher à cette conclusion une formule simple et précise, je dirais que l'examen consciencieux des faits conduira à reconnaître que la cause du mal est dans le relâchement du principe de la solidarité humaine.

Quel que soit le mode sous lequel il apparaisse, ce relâchement est la vraie source du mal.

C'est en effet une vérité élémentaire que les sociétés ne peuvent vivre que par la cohésion. L'homme isolé au milieu de ses semblables est un atome condamné à une mort soudaine. L'imagination se refuse à concevoir une multitude désagrégée : elle serait le chaos et le néant.

Entre cette supposition impossible et l'homogénéité morale absolue qui serait l'idéal d'un Etat, il y a bien des degrés, mais on peut affirmer que plus un peuple se rapproche de l'un ou de l'autre de ces types, plus il est près de la décadence ou de la grandeur.

L'histoire nous l'enseigne ; elle nous permet de mesurer le progrès ou l'affaiblissement des nations suivant qu'elles entretiennent ou abandonnent les idées d'union, de dévouement et de devoir.

Quand ces idées disparaissent sous l'empire de la force, l'ordre peut être quelque temps conservé, la prospérité peut s'épanouir mais ce n'est là qu'une vaine apparence. Les notions du juste et du vrai s'altèrent, l'individualisme dissout peu à peu tous les liens : puis un jour arrive où l'édifice, jugé inébranlable, s'écroule et sous ses ruines on ne trouve que l'égoïsme et la peur.

Cette destinée a été la nôtre. Depuis près d'un siècle le faisceau de nos croyances religieuses et politiques est rompu, et nous nous agitons dans de périodiques convulsions pour pouvoir le reformer. Ceux qui avaient pour mission de discipliner les âmes par la conciliation de la science et de la foi ont semblé prendre à tâche de semer à profusion la révolte et le doute en offensant la raison et en alarmant la conscience ; ceux que la force ou le consentement national avaient investis du pouvoir n'en ont usé que pour dégager leur intérêt de celui de la France, tantôt faibles, tantôt pervers et corrompus. Ils ont appelé à leur aide le mensonge et la division, ils ont vulgarisé l'intrigue et la ruse, favorisé l'ignorance et par dessus tout, préconisé le culte des intérêts matériels.

Au milieu de cette dissolution, les souffrances inévitables qu'amène l'inégalité des conditions provoquaient de dangereuses impatiences. La résignation qui naît d'une espérance supérieure au mal d'un jour, disparaissait. Elle n'avait plus même pour refuge la tendre sympathie des heureux de ce monde. Entraînée par de funestes exemples, livrée presque entière à la frivolité, la société française s'affranchissait de plus en plus de l'obligation de confondre ses rangs, de se considérer comme une famille, et d'entourer chacun de ses membres d'une somme égale de respect, d'égards et de protection.

C'est ainsi qu'en dépit des déclarations officielles s'élargissait chaque jour davantage l'espace qui sépare les classes les unes des autres, et qu'avec une machiavélique habileté l'Empire cherchait à se fortifier par leur division.

Qui s'étonnerait dès lors qu'atteints eux-mêmes par la contagion du doute,

troublés par le spectacle de tant de vices récompensés, témoins du rapide succès de tant d'intrigues scandaleuses, placés entre les railleries du scepticisme qui ne laisse rien debout, et la contrainte d'une loi qui suppose de fermes croyances, les travailleurs des cités aient demandé à un ordre nouveau le secours moral que semblait leur refuser celui par lequel ils se voyaient dédaignés et écrasés!

Ou je me trompe fort, ou le germe de l'Internationale est dans cette opinion des classes ouvrières qu'elles étaient abandonnées par les autres, exclusivement préoccupées de leurs intérêts.

A ce danger, à cette infériorité de l'isolement social, elles ont voulu opposer le principe d'une association universelle.

Et c'est ainsi qu'inhérente à notre nature l'idée de la solidarité humaine réagit et se relève quand elle est faussée ou comprimée et, dans son expansion violente, irrégulière, elle aboutit à des conséquences dangereuses et impossibles.

Ce n'est pas la première fois qu'elle a élevé la prétention de supprimer l'esprit national, et celui de la famille. Elle les a souvent affaiblis, elle n'a jamais pu les détruire, car ils constituent aussi des principes essentiels. L'effort social doit se combiner; quand il essaie d'absorber l'un par l'autre il déchaîne des tempêtes et ne produit que la discorde.

La conception sur laquelle repose «l'Internationale» est donc chimérique pour le bien comme pour le mal, en tant qu'elle veut faire des ouvriers de l'Europe, et peut-être du monde, un seul groupe. Mais elle peut établir entre eux des liens utiles ou nuisibles suivant le but qu'elle se propose: dans tous les cas, et c'est là ce qui doit nous préoccuper, elle n'a pu se fonder et se développer rapidement que parce qu'elle a rencontré partout où elle a été accueillie, les mêmes maux, les mêmes erreurs, les mêmes espérances.

Notre devoir est de dégager soigneusement tous ces éléments des obscurités qui les cachent à l'observation, d'en écarter les passions, de nous rendre un compte exact des faits qui, suivant les lieux, retardent ou accélèrent les progrès de «l'Internationale» et de tirer de ces études la conclusion pratique qu'elles renferment.

Je crois pouvoir affirmer sans témérité que là où les ouvriers sont environnés de soins, de secours moraux, de protection et de justice, ils sont peu exposés aux séductions de l'Internationale.

Il ne m'appartient pas de me prononcer ici sur les procédés les meilleurs de resserrer les liens qui doivent unir tous les travailleurs (et je me sers de ce mot générique à dessein ayant à cœur d'effacer autant que possible des distinctions fausses qui tendent à faire de l'effort manuel le seul travail utile). Les observations que vous serez à même de recueillir vous fourniront à cet égard de précieuses indications. Si le principe de solidarité s'est énervé sous l'influence de causes générales malheureusement trop certaines, il a encore de généreux adeptes. Et pour ne citer que la France, un grand nombre de chefs d'industrie l'ont mis en pratique vis-à-vis de leurs ouvriers avec autant d'intelligence que de cœur. Il y a dans ces exemples de profitables enseignements dont l'efficacité sera toujours proportionnelle à l'état moral des milieux où ils se produiront.

Mais ce n'est pas seulement à ces expériences, d'ailleurs si intéressantes, que se borneront vos observations. Je voudrais qu'entrant plus avant dans l'examen de ces capitales questions, vous puissiez saisir les rapports qui existent entre les progrès de l'«Internationale» et l'éducation, les habitudes de famille, la tempérance, les pratiques religieuses des classes ouvrières. L'action qu'exerce sur elles la législation civile, le régime politique, les règlements de police méritent toute votre attention. Les différents genres d'industrie doivent aussi contribuer au plus ou moins de succès de la propagande. Ne rien omettre dans la recherche

patiente des faits, est la première condition d'une analyse fructueuse. La gravité de celle que je vous demande excuse suffisamment la minutie et l'insistance de mes instructions.

Elle vous fait d'ailleurs deviner la portée de mon dessein. Résolu à résister énergiquement aux tendances destructives de quelques scélérats qui se servent de l'«Internationale» comme d'un levier pour secouer le monde et y implanter leur sanglant despotisme, à la coalition des tyrans qui effacent les frontières pour tout détruire, je veux opposer la coalition des libéraux qui les effacent aussi pour protéger la paix et la liberté. Mais quand je me mets en face de nombreux affiliés égarés, séduits, trompés par des doctrines qu'ils ne comprennent pas, entraînés en aveugles vers des abîmes au fond desquels ils ne trouveront que la servitude et la misère, je fais appel à tous les gouvernements, et je les invite à constater par une étude faite en commun et la réalité du mal social qui a rendu ces dangereuses conceptions réalisables, puis la nécessité d'y porter remède par des réformes qui rétabliront là où ils sont affaiblis le sentiment de la justice, le respect et l'honneur du travail, la simplicité des mœurs, la dignité domestique, l'obligation de se secourir mutuellement, et dans la mesure du possible, de s'aimer les uns les autres. Sans doute je touche ainsi au domaine de la morale, mais je crois qu'on l'a trop déserté pour reléguer la loi dans une région neutre où elle se meurt de sécheresse. C'est précisément pour rétablir entre ces deux puissances un lien trop négligé que je voudrais qu'on examinât de près tout ce qui peut se faire opportunément en ce sens. Je demeure convaincu que de cette élaboration loyale, consciencieuse, réfléchie sortiront d'heureuses révélations que la sagesse et le bon sens des peuples sauront utiliser.

C'est dans cette espérance que je vous demande, Monsieur, de mettre à l'étude, dans votre Légation, toutes les questions qui se rattachent à l'«Internationale». Je verrai avec un grand plaisir vos auxiliaires nous fournir des travaux personnels auxquels le Département donnera l'encouragement d'une publicité profitable pour tous. Vos investigations devront particulièrement porter sur l'apparition de l'Internationale dans le pays où vous résidez, ses progrès, les causes qui les ont facilités, les résultats qu'ils ont amenés, les débats avec les patrons, les grèves, les troubles politiques, la nature des industries, en signalant celles qui semblent plus accessibles, la situation économique et morale des ouvriers, leurs tendances religieuses, morales et politiques, leur attitude dans cette dernière crise, les craintes que peuvent faire concevoir les criminelles excitations de quelques chefs.

Vous ne négligerez pas de mettre en lumière la conduite des gouvernements vis-à-vis de l'«Internationale», les modifications qu'ont pu subir les lois, les précautions ou les tolérances de la police, les effets des poursuites ou de l'impunité.

Peut-être trouverez vous ce cadre trop vaste, et ma nomenclature trop détaillée. Quand vous aurez commencé votre travail, vous verrez se reculer les limites de votre champ d'observation, en même temps se multiplier des faits qui devront être soumis à vos investigations. L'œuvre est grande: elle n'est pas au-dessus des forces des hommes de bien; on est bien puissant quand, avec un esprit désintéressé et un cœur plein d'un vif amour de ses semblables, on se dévoue à la recherche de la vérité, pour en faire le pivot des institutions humaines. Telle sera, je n'en doute pas, l'inspiration à laquelle vous obéirez: vous ferez partager vos sentiments aux représentants des puissances qui deviendront vos collaborateurs, et cette fois peut-être l'esprit de conservation se pliant à la nécessité de sages réformes, la société européenne donnera l'exemple de l'union pour substituer à l'erreur et à la violence, des institutions fondées sur la science et la justice.



Ces réflexions, Monsieur, naissent naturellement de nos malheurs : elles vous auront agité comme moi, et comme moi elles vous trouveront prêt à faire tout ce qui pourra contribuer à préserver notre patrie de calamités nouvelles.

Je vous prie etc.

signé Jules Favre

22 juin 1871.

## II

### CIRCULAIRE DITE DE SAGASTA<sup>1</sup>

MINISTERIO DE ESTADO.

Seccion Política.

Circulaire.

Traduction.

Monsieur,

Un grave débat s'est soulevé au Congrès des députés pendant la seconde session des Cortès espagnoles. Il a peut-être été le plus important de tous ceux qui aient jamais pu avoir lieu au sein d'une Assemblée législative. Il s'agissait de préciser sous le point de vue politique, c'est à dire, éminemment pratique, la vraie nature de l'*Association internationale des travailleurs*. Sa puissante et formidable organisation et le rapide développement qu'elle a eu dans peu d'années méritent d'attirer sérieusement l'attention de tous ceux qui s'intéressent à la conservation de l'ordre social. Celui-ci est menacé dans ses fondements mêmes par l'*Internationale*, qui rompt en visière avec toutes les traditions de l'humanité, en effaçant des esprits le nom de Dieu ; de la vie la famille et l'héritage, du monde civilisé les Nations et en aspirant seulement au bien-être des ouvriers sous la base de la solidarité universelle : il était donc absolument nécessaire d'examiner et de décider jusqu'à quel point pourrait-on tolérer, même sous l'empire des institutions politiques les plus libérales, l'existence d'une Association, qui commençait par se déclarer l'ennemie de toute école politique et incompatible également avec toutes les formes actuelles de Gouvernement.

On soumit donc au Congrès des députés la question de savoir si le respect dû à la liberté et aux droits consignés dans la Constitution démocratique espagnole devrait s'étendre jusqu'à son exercice le plus abusif, en permettant de s'en prévaloir à ceux mêmes qui luttaient pour les détruire et pour renverser aussi tout ce qui existe ; ou si, pour défendre cette même liberté bien entendue on devrait couper court aux tendances perturbatrices et dissolvantes de l'*Internationale*, en la déclarant attentatoire à la sécurité de l'Etat et comprise par conséquent dans les prohibitions de l'article 19 de la Constitution.

Vous aurez certainement suivi avec le même intérêt qu'elle a éveillé partout cette longue et lumineuse discussion, soutenue à une si grande hauteur par nos principaux orateurs. Il n'est donc pas nécessaire de vous rappeler le point de vue sous lequel la question a été envisagée par le Gouvernement de Sa Majesté,

<sup>1</sup> Ce texte, appelé communément « Circulaire de Sagasta », a été établi d'après une photocopie du manuscrit photocopié de 8 pages destiné au représentant diplomatique de l'Espagne accrédité en Suisse ; il est conservé aux Archives fédérales à Berne (JPD, BA, PD, boîte 16). Les fautes d'orthographe ont été corrigées.

qui obtint à la fin dans un vote solennel du Parlement une déclaration favorable à ses doctrines.

D'après ces données, vous n'aurez point de doute sur les idées du Gouvernement de Sa Majesté vis-à-vis de *l'Internationale*; et la circulaire adressée aux Autorités départementales par mon collègue, M. le Ministre de l'Intérieur, vous aura déjà fait connaître la conduite qu'il est dès lors décidé à suivre, en déployant à cet effet la plus grande énergie.

Le Gouvernement, s'appuyant sur les déclarations des Représentants du pays, qui ont jugé *l'Internationale* hors de la Constitution et comprise dans les prévisions du Code pénal, est résolu à en réprimer toutes les manifestations et tous les autres actes ostensibles capables de troubler le repos public, de même qu'il est aussi décidé à soumettre aux Cortès, si les circonstances l'exigeaient, un projet de loi portant la dissolution de la dite Association, conformément au précepte constitutionnel.

Le Gouvernement de Sa Majesté ne s'adresse pas néanmoins aujourd'hui à vous par mon entremise dans le seul but de vous exposer ses idées, déjà bien connues, sur *l'Internationale* et de vous faire savoir les règles auxquelles il va subordonner sa conduite à cet égard pour le régime intérieur de la Nation. Il a d'autres vues. Sachant que vous vous trouvez entièrement identifié à lui quant à ses opinions sur ce point, il aime à espérer que dans l'exercice de la haute Mission qui vous est confiée, vous contribuerez efficacement par vos démarches auprès du Gouvernement de la Confédération Suisse à ce que toutes les mesures nécessaires pour arriver à un résultat satisfaisant soient prises d'un commun accord.

Cet accord est exigé par la nature même de cette Association, dont le caractère d'universalité est précisément ce qui la rend plus dangereuse. Il ne suffit pas qu'un seul Gouvernement prenne isolément vis-à-vis d'elle les dispositions les plus sévères; de même qu'il ne suffirait non plus que l'on parvînt à faire disparaître les sections de *l'Internationale* au sein d'une seule Nation, soit au moyen de ses lois, soit par la coopération et l'initiative individuelles (dont l'importance ne saurait jamais être trop recommandée) de toutes les classes intéressées à la conservation de la société. Il en resterait toujours quelques adeptes fanatiques, qui à la première occasion favorable pourraient servir de noyau à sa prompte réorganisation, pour laquelle le *Conseil général* pourrait s'aider puissamment de la publicité extraordinaire que la presse périodique a acquise de nos jours et de la rapidité des communications existant chez tous les peuples civilisés. La Commune de Paris en est un exemple éloquent; une grande partie et peut-être non la moins influente de ceux qui ont dirigé ses événements était composée d'étrangers, qui ne résidaient pas en France à la chute de l'Empire.

Pour conjurer le mal il faut donc que tous les Gouvernements travaillent à la fois dans le même but. Tous y sont également intéressés, et peut-être encore plus que l'Espagne, où *l'Internationale* n'a pas jeté de si profondes racines et ne compte d'aussi nombreux affiliés que dans d'autres contrées des deux continents. Le régime, auquel chaque Nation est soumise, permet d'adopter les dispositions législatives qui, tout différentes qu'elles soient, seraient néanmoins également efficaces pour les préserver du bouleversement produit par une révolution sociale.

L'imminence et la gravité du danger ne sauraient être plus grandes, et il est à souhaiter que les hommes d'Etat veuillent bien consacrer à cette affaire la sérieuse attention réclamée déjà d'eux l'année dernière par la circulaire de M. le Ministre des Affaires étrangères de la République française. Cette Nation venait alors de traverser une crise terrible. Il est possible que la dure répression infligée aux perturbateurs et la victoire remportée par les troupes de Versailles aient in-



spiré aux autres Gouvernements de l'Europe une sécurité mal fondée. Cependant, les organes de *l'Internationale* et les déclarations de ses adeptes aux clubs et même aux Parlements démontrèrent bientôt que la déroute éprouvée était considérée par eux comme un échec passager et que loin de blâmer les horreurs de la Commune de Paris, ils en réclamaient avec orgueil leur part de responsabilité, tout en étant prêts à les provoquer de nouveau et à les reproduire et en travaillant pour étendre avec plus de persévérance que jamais le cercle de leur action.

Il est donc à espérer, vu l'extrême gravité des circonstances, que tous les Etats feront un accueil bienveillant et sympathique à la demande de leur concours pour l'œuvre de défense contre *l'Internationale*, qui deviendrait certes beaucoup plus facile si une des grandes Puissances se chargeait de formuler les bases d'une entente commune et d'une action universelle et simultanée.

Il serait de même à désirer que les Nations qui n'ont pas encore conclu de traités d'extradition avec l'Espagne se prêtent à stipuler une Convention ou établir un accord spécial pour tout ce qui se rapporte à *l'Internationale*.

Veillez me faire savoir si M. le Ministre des Affaires étrangères est disposé à prendre en considération ces indications. Je vous prie de lui [en] donner lecture et de lui laisser copie de cette Dépêche.

Bien convaincu de votre zèle pour le service de l'Etat, je suis sûr que vous saurez profiter des bonnes relations existant entre le Gouvernement de la Confédération Suisse et celui de Sa Majesté pour obtenir l'appui le plus prompt et le plus efficace dont celui-ci puisse avoir besoin à l'extérieur par rapport aux mesures qu'il jugera prudent d'adopter.

Agréez E<sup>te</sup>.

signé Bonif<sup>o</sup>. de Blas.

Madrid le 9 Février 1872.